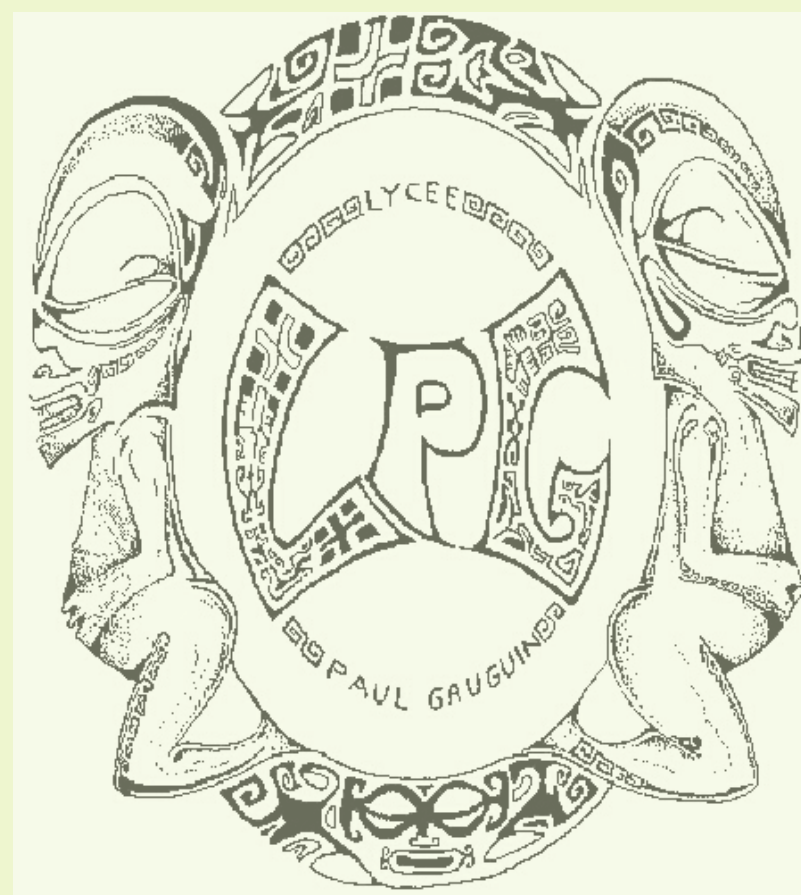


SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Section **mixte** pour les
élèves de 2de et 1ère



LYCÉE
PAUL GAUGUIN



2 ENTRAINEMENTS OBLIGATOIRES PAR
SEMAINE

VOUS RESTEZ
LICENCIÉ DANS
LE CLUB DE
VOTRE CHOIX

**mardi et
jeudi matin
7h-9h**

STADE GANIVET (PUURAI - FAA'A)

Selection par des tests physiques, techniques
(conduite de balle, jongles...) et des situations de jeu

**Dossier de candidature à retirer dans votre établissement ou auprès du
professeur coordonnateur M. Mikaël ROCHE (mikael.roche@ac-polynesie.pf)
ou de l'éducateur diplômé M. Xavier SAMIN (xavier.samin.tefana@gmail.com)**

LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL

C'est un engagement dans les efforts scolaires et sportifs et le respect de principes, de règles et d'attitudes

UNE OBLIGATION DE PRESENCE

Les entraînements sont intégrés à l'emploi du temps et sont obligatoires

LE RESPECT

Des horaires, des partenaires, des éducateurs, du matériel, des installations, des enseignants... de SOI (repos, alimentation, etc.)

UNE PARTICIPATION À L'AS

Être licencié et participer aux convocations et événements de l'AS

UNE REFLEXION SUR SA PRATIQUE

En tant qu'élève, que citoyen et que sportif: acquérir des connaissances, analyser son activité, ses actions, etc.

DES ENTRAÎNEMENTS EN CLUB

2 entraînements minimum en club en plus des 2 entraînements de section

UN PARCOURS DE FORMATION ORIGINAL

Valorisé dans le parcours scolaire, initiateur de valeurs utiles dans le parcours sportif et dans la vie de tous les jours